

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE DE GALGON RENTRÉE 2023

VOTRE ENFANT RENTRERA EN PETITE SECTION À LA RENTRÉE PROCHAINE ...

Il faut d'abord vous présenter à partir du 15 janvier 2023 en mairie les après-midi de 14h30 à 16h30 muni des pièces suivantes :

- justificatif de domicile
- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant (justificatif des **11** vaccinations obligatoires)
- certificat de radiation si votre enfant était déjà scolarisé dans une autre école.

Au terme de cette inscription, la secrétaire de mairie vous remettra :

- **un certificat d'inscription**
- **une fiche sanitaire** à remplir
- **une fiche de renseignements** à remplir également.

L'admission se déroulera ensuite en deux temps à l'école maternelle de façon semi-collective sur des jeudi matins de préférence (en cas de situation particulière, je vous recevrai individuellement) :

1. **En mars ou avril**, je recevrai les familles, sans les enfants, pour une première réunion d'informations sur le déroulé d'une rentrée de petite section et pour répondre à vos questionnements. **C'est à ce moment que je récupérerai tous les documents officiels : certificat d'inscription et les 2 fiches que vous aurez renseignées.**
2. En juin, je recevrai les enfants accompagnés d'un seul de leurs parents pour une visite/découverte de l'école.

Merci de vous inscrire pour chacun de ces deux temps d'admission sur les tableaux à votre disposition lors du rendez-vous d'inscription en mairie. N'hésitez pas à me contacter pour toute situation particulière.

A bientôt

Anne BRIENT
Directrice de l'école maternelle de Galgon
05.57.74.32.11